ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE BENI MELLAL –KHENIFRA
DELEGATION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

المملكة المغربيـــة
وزارة الصحـــة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية بني ملال – خنيفرة
المندوبية الإقليمية خريبكة

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° : 36/2026

Le : **16/11/2026**, la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Khouribga, représentée par le délégué du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Khouribga en qualité du maître d'ouvrage ; procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décretn° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : ACHAT DE PROTHESES AUDITIVES POUR LES PERSONNES A BESOIN SPECIFIQUES RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE KHOURIBGA.

Consistance de la prestation :

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES ET SPECIFICATIONS	UNITE DE MESURE	QUANTITE	GARANTIES EXIGEES (2)
01	**Prothèses auditives contour d'oreille pouvant corriger les surdités légères, modérées (contour BTE), sévères à profonde (BTE power ou power plus)**	✓ APPAREILS NUMÉRIQUES POUVANT CORRIGER LES SURDITÉS : PERTE AUDITIVE INFÉRIEUR À 70 DB, PERTE AUDITIVE DE 70 À 90 DB., PERTE AUDITIVE SUPÉRIEURE À 90 DB. ✓ APPAREILS NUMÉRIQUES PROGRAMMABLES DERNIÈRE GÉNÉRATION AVEC : ✓ NOMBRE DE PROGRAMMES 04 ✓ RÉDUCTION DU BRUIT DE FOND OU AMBIANT. ✓ PERCEPTION DE LA PAROLE DANS : LE CALME, UN MILIEU RÉVERBÉRANT (ÉCHO), ET LE BRUIT. ✓ RECONNAITRE LA MUSICALITÉ DU SON. ✓ SUPPRESSION DYNAMIQUE ANTI LARSEN. ✓ DIRECTIVITÉ : ADAPTATIVE MULTI BANDE. ✓ EMBOUT + ADAPTATION. ✓ NOMBRE DE CANAUX : 10 CANAUX OU PLUS. ✓ LOGEMENT DE PILE AVEC FONCTION MARCHE/ARRÊT OU BOUTON POUSSOIR. ✓ OPEN FITTING. ✓ DATALOGING. ✓ ETANCHÉITÉ À LA POUSSIÈRE ET L'HUMIDITÉ. ✓ BOBINE TÉLÉPHONIQUE. ✓ SYNCHRONISATION BINAURALE. ✓ GARANTIE : 02 ANS. ✓ CHAQUE APPAREIL DOIT ÊTRE LIVRÉ AVEC : 04 PAQUETS DE 06 PILE.	**U**	**30**	**Caution provisoire à hauteur de 05 % du montant de l'offre globale du montant TTC du devis**
				MONTANT TOTAL HT	
				MONTANT TVA (20%)	
				MONTANT TOTAL TTC	

LIEU D'EXECUTION : LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE DE KHOURIBGA.

- ✓ Delai d'exécution : **20 JOURS**

- ✓ Date et heure limites de réception des devis des concurrents ainsi que la documentation technique (Support physique + CD), est le : **23/11/2026 à 09 heures :00 minutes ;** comprenant :
  - **Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme d'état d'Audioprothésiste du concurrent.**
  - **Une copie certifiée conforme à l'original de l'autorisation d'exercer le métier d'audioprothésiste du concurrent, délivrée par le Secrétariat Général du Gouvernement.**
  - **Prospectus, notices, catalogue.**
  - **Liste de colisage. Fiche descriptive : selon annexes ci-joint.**
  - **Certificat d'enregistrement.**

- ✓ Date et heure limites de réception du cautionnement provisoire (**Caution provisoire à hauteur de 5 % du montant de l'offre globale du montant TTC du devis**) ou la caution qui en tient lieu expire conjointement avec la date règlementaire d'envoi de la lettre d'invitation de confirmation de l'offre du concurrent déclaré attributaire du présent bon de commande.

NB :

- Le cautionnement provisoire est restitué au fournisseur ou la caution qui en tient lieu est libérée après que ce dernier ait achevé l'opération de livraison et le maitre d'ouvrage prononcé la conformité technique des articles objet de la présente prestation), et la production du cautionnement définitif. Toutefois ledit cautionnement provisoire reste acquis à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale a la province de Khouribga, si l'attributaire du bon de commande n'honore pas ces engagements contractuels envers le maitre d'ouvrage.

- **Le fournisseur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la réalisation du bilan auditif complet : clinique, audiométrique, embout plus adaptation y affèrent préalables pour l'installation et la mise en marche de ces appareils auditifs.**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**



ANNEXE N° I
LISTE DE COLISAGE

Avis d'achat sur bon de commande N° : 36/2026

NOM DU CONCURRENT : .....

LOT N°	ART N°	DESIGNATION ET SPECIFICATIONS DES ARTICLES PROPOSES	MARQUE	MODELE	ORIGINE	OBSERVATIONS
UNIQUE	01					

ANNEXE II

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FOURNITURE PROPOSEE

Nom du Concurrent : .....

Avis d'achat sur bon de commande N° : 36/2026

(Une fiche par article)

➢ INFORMATIONS GENERALES

- ✓ Marque / Fabriquant : .....
- ✓ Modèle / Type / Référence : .....
- ✓ Origine du matériel (préciser siège social du constructeur et pays de fabrication des différents composants éventuels de l'équipement s'il y a lieu): .....
- ✓ Durée de vie nominale annoncée par le constructeur : .....
- ✓ Dates de première mise sur le marché du modèle proposé :
  Mondial : .....
  Marocain : .....
- ✓ Nombre d'appareils similaires installés :
  Au Maroc : .....
  Ailleurs : .....
- ✓ Normes de référence : normes marocaines homologuées ou à défaut à des normes simplifiées conformément à l'article 5 du décret n° 2-22-341 relatif aux marchés publics : .....
- ✓ Représentation du fabricant : Le concurrent dispose-t-il de la représentation exclusive du matériel proposé (Oui/Non), si oui : Fournir copie de l'attestation de représentation précisant date et durée de validité.

➢ SPECIFICATIONS MINIMALES REQUISES

.....
.....
(Répondre dans l'ordre aux spécifications demandées de l'article correspondant)

➢ AUTRES SPECIFICATIONS (A PRECISER) :

.....
.....

Fait à ..... le .....
(Signature et cachet du concurrent)